



LE PARTENAIRE INFORMATIQUE DU MAINTIEN A DOMICILE



10 rue Just Veillat – 36000 CHÂTEAUROUX



Siret : 411 233 760 00031



02-54-08-70-80



contact@infologis.fr



www.infologis.fr



Date : 2 juin 2025

VERSION 7.3.8.

Aidant

Congés reportés pour cause d'arrêt de travail

Gestion de plusieurs dates de report

page 2

Lettre d'information en édition collective

page 4

Statistiques

Organismes agréés de services aux personnes

Ajout de la notion de C.A. (Chiffre d'Affaires)

page 5

Aidant – Congés reportés pour cause d’arrêt de travail

Gestion de plusieurs dates de report

Dans le contrat de travail de l’aidant :

Dossier Aidant

Code de l'aidant: 00419 Code LogisFil: 61004193

Secteur: 003

Nom prénom de l'aidant: FLEUR FABienne CHATEAUROUX

Recherche

ETAT CIVIL
R.I.B. (relevé d'identité bancaire)
SECTORISATION (secteur, sous-secteur, quartier, centre et antenne médicaux)
FORMATIONS ET EXPERIENCES
EVALUATION DU COMPORTEMENT ET DES CAPACITES
DISPONIBILITES
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (personne à prévenir, handicap et situation antérieure à l'embauche)
GESTION DES CONTRATS DE TRAVAIL
ABSENTEISME
BLOC NOTES (Renseigné)
MISES A DISPOSITION EN INTERMEDIAIRE

Sur l’onglet ‘Droits aux congés’ :

→ Les congés reportés pour cause d’arrêt de travail étaient indiqués de la manière suivante :

Eléments du contrat de travail

Aidant : 00419 FLEUR FABienne

Origine | Caractéristiques | Elements de paie | **Droits aux congés** | Fin du contrat

Période: MAI 2024

Congés payés

Droits à consommer

	Jours ouvrés acquis	Jours ouvrés restants
Congés payés	0,00	0,00
Congés pour fractionnement	0	0,00
Congés reportés pour cause d'arrêt de travail	26,00	26,00

Date de report: 31/08/2025

→ Nous avons révisé l’approche de façon à avoir plusieurs dates possibles de report des congés suite à arrêt de travail :

Eléments du contrat de travail

Aidant : 00419 FLEUR FABienne

Origine | Caractéristiques | Elements de paie | **Droits aux congés** | Fin du contrat

Période: AVRIL 2025

Congés payés

Droits à consommer

	Jours ouvrés acquis	Jours ouvrés restants
Congés payés	0,00	0,00
Congés pour fractionnement	0	0,00
Congés reportés pour cause d'arrêt de travail	26,00	26,00

Détail

Ainsi le bouton [Détail] donne accès à la fenêtre suivante :

 Congés reportés pour cause d'arrêt de travail ✕

Date de report	Jours acquis	Jours restants
31/08/2025	26,00	26,00

Les dates de report sont triées par ordre croissant.

 Congés reportés pour cause d'arrêt de travail ✕

Date de report	Jours acquis	Jours restants
30/06/2025	3,00	3,00
31/08/2025	26,00	26,00

Et à la validation de toute modification, les compteurs sont actualisés sur l'affichage de l'onglet 'Droits aux congés' :

Congés reportés pour cause d'arrêt de travail	29,00	29,00	Détail
---	-------	-------	---------------------------------------

- ➔ L'édition de la lettre d'information (lettre publipostée ou lettre type) a également été actualisée en conséquence :

Aidant : 00419 FLEUR FABIENNE

Origine	Caractéristiques	Elements de paie	Droits aux congés	Fin du contrat
Période AVRIL 2025				
Congés payés				
Droits à consommer				
		Jours ouvrés acquis	Jours ouvrés restants	
Congés payés		0,00	0,00	
Congés pour fractionnement		0	0,00	
Congés reportés pour cause d'arrêt de travail		29,00	29,00	Détail
Droits en cours d'acquisition				
		Jours ouvrables	Heures	Montant
Congés payés		27,50	147,09	1955,98
Jours pris par anticipation		0,00		
Congés d'ancienneté				
		Jours ouvrés acquis	Jours ouvrés restants	
		4,00	4,00	
Congé délai prévenance				
		Jours ouvrés acquis	Jours ouvrés restants	
		0,00	0,00	Détail
Valeur d'une journée				
	- en Heures	Ouvrée	Ouvrable	
		6,5	5,42	
	- en Montant	85,82	71,52	Détail décompte
Compte Epargne Temps				
Lettre publipostée Lettre type				

- Lettre-type :

INFOLOGIS

10 RUE JUST VEILLAT

36000 CHATEAUXROUX

Tel : 02 54 08 70 80

Mail: infologis@orange.fr

MADAME FLEUR FABIENNE28 RUE DES SAUGES
36000 CHATEAUXROUX

CHATEAUXROUX, LE 30 MAI 2025

MADAME,

En application de l'article L. 3141-19-3 du code du travail, nous vous informons de vos droits à congés payés ainsi que de la date à laquelle ils pourront être pris.

1 - Congés acquis et non pris :

4 jours ouvrés de congés d'ancienneté à prendre avant 31/05/2025.

3 jours ouvrés de congés reportés suite arrêt à prendre avant 30/06/2025.

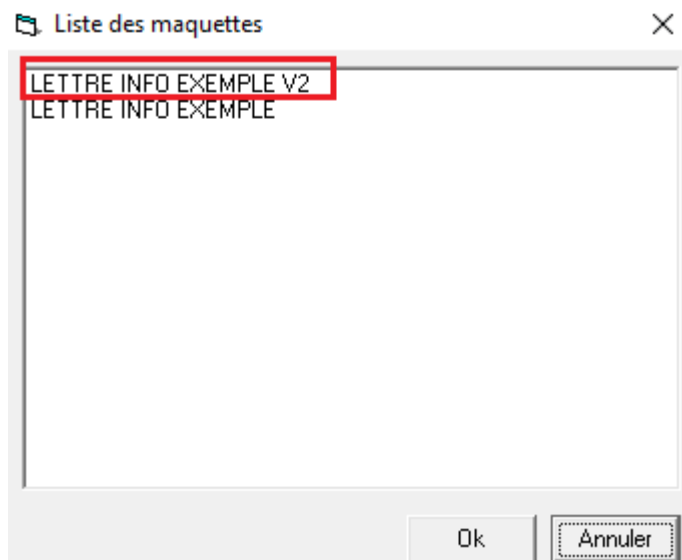
26 jours ouvrés de congés reportés suite arrêt à prendre avant 31/08/2025.

2 - Congés payés en cours d'acquisition :

23 jours ouvrés acquis sur la période du 01/06/2024 au 30/04/2025

Veuillez agréer, MADAME, nos salutations distinguées.

- Lettre-publipostée :



Avec l'installation de la version 7.3.8, nous avons ajouté une nouvelle maquette 'LETTRE INFO EXEMPLE V2' qui sera à utiliser dorénavant pour vos publipostages (l'ancienne version ne sera donc plus à utiliser).

INFOLOGIS 10 Rue JUST VEILLAT 36000 CHATEAUROUX							
MME FLEUR FABIENNE 28 Rue DES SAUGES 36000 CHATEAUROUX							
CHATEAUROUX, le 30/05/2025							
Madame,							
En application de l'article L. 3141-19-3 du code du travail, nous vous informons de vos droits à congés payés ainsi que de la date à laquelle ils pourront être pris.							
1 – Congés acquis et non pris :							
0 jour ouvré de congés payés à prendre avant 31/05/2025. 0 jour ouvrable de congés de fractionnement à prendre avant 31/05/2025. 4 jours ouvrés de congés d'ancienneté à prendre avant 31/05/2025. 0 jour ouvré de congé délai prévenance à prendre avant 31/12/2025.							
Congés reportés pour cause d'arrêt maladie (en jour ouvré) :							
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre de jours</th> <th>A prendre avant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>30/06/2025</td> </tr> <tr> <td>26</td> <td>31/08/2025</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre de jours	A prendre avant	3	30/06/2025	26	31/08/2025	
Nombre de jours	A prendre avant						
3	30/06/2025						
26	31/08/2025						
2 – Congés payés en cours d'acquisition :							
23 jours ouvrés acquis sur la période du 01/06/2024 au 30/04/2025.							
Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.							

Lettre d'information en édition collective

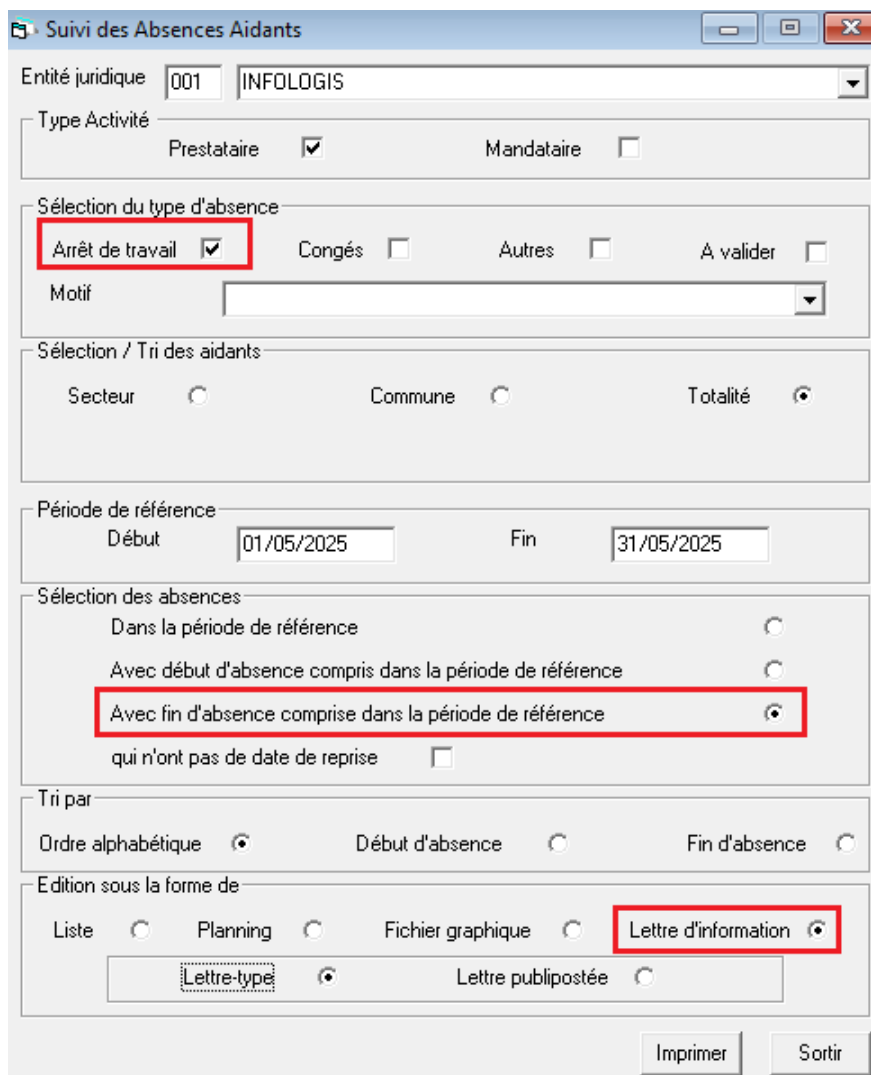
Jusqu'à présent, l'édition de la lettre d'information de tous les droits à congés restant à prendre s'effectuait directement dans le contrat de travail du salarié (comme précisé précédemment).

Nous avons ajouté la possibilité d'obtention de cette lettre d'information de manière collective à l'appui de l'option de suivi des absences :

ACTIVITE

Aidants Aidés Saisie Activité La Paie La Facturation Droits des utilisateurs Suivi d'évènements

Dossier Aidant	
Edition Avenant au contrat de travail	
Génération DPAE	
Absenteisme	Consultation
Etats	Attestation salaires C.P.A.M.
Oppositions sur Salaires	Suivi des absences
	Congés
	Statistique des arrêts de travail



Entité juridique: 001 INFOLOGIS

Type Activité: Prestataire ☒ Mandataire ☐

Sélection du type d'absence: Arrêt de travail ☒ Congés ☐ Autres ☐ A valider ☐

Motif: [dropdown]

Sélection / Tri des aidants: Secteur ☐ Commune ☐ Totalité ☒

Période de référence: Début 01/05/2025 Fin 31/05/2025

Sélection des absences: Dans la période de référence ☐ Avec début d'absence compris dans la période de référence ☐ Avec fin d'absence comprise dans la période de référence ☒ qui n'ont pas de date de reprise ☐

Tri par: Ordre alphabétique ☒ Début d'absence ☐ Fin d'absence ☐

Edition sous la forme de: Liste ☐ Planning ☐ Fichier graphique ☐ Lettre d'information ☒

Lettre-type ☒ Lettre publipostée ☐

Imprimer Sortir

L'édition des lettres d'information en lettre-type ou en lettre publipostée est possible uniquement si :

- o Seulement 'Arrêt de travail' est coché dans le cadre 'Sélection du type d'absence'
- o 'Avec fin d'absence comprise dans la période de référence' est sélectionnée dans le cadre 'Sélection des absences'

Statistiques des organismes agréés de services aux personnes

Ajout de la notion de C.A. (Chiffre d'Affaires)

Il est maintenant demandé le chiffre d'affaires SAP (HT) :

MODE PRESTATAIRE						
Mois	Nb Clients ⓘ	Nb Heures Facturées ⓘ	Chiffre d'affaires SAP (HT) ⓘ	Nb Intervenants ⓘ	Nb Salariés	Dont Heures Salariés
Janvier		h	€ ⓘ Le champ doit être renseigné			
Février		h	€ ⓘ Le champ doit être renseigné			
Mars		h	€ ⓘ Le champ doit être renseigné			

Ce C.A. doit correspondre à la somme des prestations facturées au cours du mois. Nous avons donc complété en conséquence les statistiques :

€ FICHIERS, STATS ET FINANCES

Fichiers	Statistiques	Traitements annuels	Gestion Financière	Eléments budgétaires	Télégestion	Outils
	Aidés >					
	Aidants >					
	Activité >		Consultation			
	Indicateurs >		Par type d'activité			
			Par organisme			
			Statistiques des organismes agréés de services aux personnes			
			Associations intermédiaires >			
			SSIAD >			

Exemple ci-après avec :

- Le chiffre d'affaires (encadré en rouge) qui correspond à la totalisation des prestations facturées sur la période choisie :
 - o En prestataire : total des montants facturés aux bénéficiaires et aux organismes de prise en charge
 - o En mandataire : total des sommes facturées au titre des frais de gestion, des frais d'ouverture de dossiers, des cotisations annuelles (les éventuelles lignes pour la provision de charges URSSAF, la provision de congés payés, le prélèvement à la source et la provision pour prévoyance supplémentaire, ne sont pas comptabilisées)
- Nous avons profité de la nouveauté du C.A. pour ajouter une totalisation du nombre d'heures par activité (encadré en vert)

ORGANISMES AGREES DE SERVICES AUX PERSONNES

Tableau statistique de AVRIL 2025 à AVRIL 2025

Entité juridique : INFOLOGIS
 10 RUE JUST VEILLAT
 36000 CHATEAUROUX

ORGANISME AGREE DE SERVICES AUX PERSONNES
 R/280811/A/ /Q/

ACTIVITE PRESTATAIRE

A - Nombre d'heures effectuées (facturées) au cours de la période selon le type d'activité :

- 003 AUXILIAIRE DE VIE	1398,00
- 001 PRESTATAIRE	2474,75
- 002 GARDE	297,25
- 007 COURSES	98,00
- TOTAL	4268,00

B - Effectif salarié au dernier jour de la période de fin

- Total	51
- Dont salariés à durée indéterminée	49
- Dont salariés à durée déterminée	2
- Dont salariés à temps partiel	50
- Dont salariés de moins de 26 ans	1
- Dont salariés de plus de 50 ans	30
- Dont femmes	49
- Dont hommes	2

C - Nombre total de salariés ayant travaillé en activité prestataire au cours de la période : 53

D - Nombres de particuliers ayant recouru aux services au cours de la période : 281

E - Masse salariale : 88221,00

F - Chiffre d'affaires SAP : 108703,77

ACTIVITE MANDATAIRE

A - Nombre d'heures effectuées (payées) au cours de la période selon le type d'activité :

B - Nombre d'employeurs dont vous avez assuré la gestion des salariés au cours de la période :

C - Salariés en activité mandataire

C.1 - Effectifs à fin période

C.2 - Nombre total ayant travaillé au cours de la période

D - Masse salariale :

E - Chiffre d'affaires :